



Fosses-la-Ville, le 10 février 2011

## La St Feuillen en ordre de marche Rendez-vous le 30 septembre 2012

A 20 mois de la St Feuillen 2012, l'Etat-major, organisateur de l'événement, a choisi de réunir ce mardi 8 février les représentants des compagnies conviées à participer à la marche septennale.

Près de cinquante représentants sont venus au centre de Fosses pour découvrir le programme concocté par l'Etat-major.

Si la tradition est respectée en ce qui concerne le parcours de 12 km, plusieurs modifications ont été apportées, notamment l'ordre des compagnies et le déroulement général de la rentrée.

Après l'annonce du calendrier des marches préliminaires, de la veillée d'armes et de la bénédiction pour les compagnies fossaises, l'Etat-major a annoncé la date officielle de la marche et lancé les invitations aux compagnies invitées.

La marche se déroulera **30 septembre 2012** alors que la remise des médailles aux marcheurs comptant au moins sept St Feuillen se déroulera le 7 octobre.

Les **compagnies invitées (hors-entité)** sont:

Walcourt, Mettet, Floreffe, Châtelet, Malonne ainsi que les délégations de l'Association des Marches Folkloriques de l'Entre-Sambre et Meuse (AMFESM).

Les modifications visent à garantir le spectacle, fluidifier le parcours et assurer le respect des horaires au profit du public et des compagnies.

Les compagnies fossaises ouvriront la marche le matin. L'après-midi, les compagnies de l'entité seront en tête devant les invités alors que les compagnies fossaises du centre et Malonne fermeront la procession et clôtureront le feu de file, respectant ainsi la tradition.

Enfin, la tribune officielle sera déplacée au «carrefour des 4 bras», croisement des nationales Charleroi-Namur et Falisolle-St Gérard.

L'Etat-major a souhaité donner le maximum d'informations, le plus tôt possible aux compagnies, afin de permettre l'organisation la plus professionnelle de l'édition 2012.

Les représentants des compagnies ont manifesté leur satisfaction, assuré de leur enthousiasme et pleine coopération pour la prochaine édition.

La présence de Bernard Meuter, échevin du folklore et du tourisme, assure la cohérence entre les efforts communaux et ceux de l'Etat-Major, notamment dans le cadre du programme de redéploiement du centre-ville.

## Historique

La ville de Fosses doit son origine à **Saint Feuillen** ou Foillan, moine irlandais qui vint évangéliser notre contrée vers 650.

C'est en son honneur que furent organisées des processions. La plus ancienne citée dans les archives est celle de 1086, à l'occasion de la translation des reliques dans une nouvelle châsse. Cela fait donc neuf siècles qu'on organise cette cérémonie religieuse.

Mais la « Marche militaire », elle, n'existe avec certitude que depuis 1566, d'un Serment ou compagnie d'arquebusiers dont les statuts prévoyaient l'obligation « de se trouver en noble compagnie, enseigne au vent, avec fifres et tambourins, armes et équipages, le jour que l'on porterait le glorieux corps de monsieur Saint Pholien ».

La Marche Saint-Feuillen est une des plus anciennes et des plus prestigieuses des Marches militaires folkloriques d'Entre-Sambre-et-Meuse.

Plus de 3000 soldats de Fosses, de ses hameaux, des villages de l'entité communale ainsi que de communes invitées escortent le buste et la châsse de Saint Feuillen, au son des fifres et des tambours, avec force décharges de mousqueterie.

### **Plus d'informations:**

Philippe Leclercq, Président de l'Etat-Major St Feuillen.

Tel: 0473/805243

Mail: [president.emstfeuillen2012@gmail.com](mailto:president.emstfeuillen2012@gmail.com)